Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 976

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 976

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 14 décembre 1989
Hebdomadaire romand Vingt-septième année

Du scandale aux réformes

Le scandale politique commence par la violation des règles du jeu et se termine par leur célébration. Selon cette hypothèse, le scandale politique ne met pas en cause la légitimité d'un système politique, mais il le renforce. La semaine dernière, le parlement a presque suivi ce scénario: traitant du rapport de la Commission d'enquête parlementaire (CEP), il a constaté que Mme Kopp, malgré le coup de fil fautif à son mari, avait bien servi le pays et que les autorités fédérales ne sont pas infestées par le virus de la mafia, du crime organisé et des narcodollars.

Cependant, le rapport de la CEP a mis à jour un autre scandale, plus important que l'affaire Kopp, plus décevant et absolument indigne d'une démocratie qui se déclare «libérale»: celui de la police politique. La mise sur fiches, sur une base légale douteuse datant de la guerre froide, autorisée par le Conseil fédéral, des activités légales de certains citoyens ou organisations n'a rien à faire avec la mission légitime de protection de la démocratie; il s'agit plutôt d'un étouffement des libertés que cette dernière garantit. Il est absolument impardonnable que la police politique ait pu opérer sans que sa tâche soit clairement définie et sans que les responsabilités qui en découlent soient clarifiées. Le fait que nombre de renseignements sur les activités non-conformistes de citoyens et de citoyennes soient récoltés, correspondant plus aux fantasmes des archivistes qu'à des menaces pour l'Etat, doit décevoir tous ceux qui font vivre la démocratie, celle-ci ne pouvant fonctionner sans critiques, sans manifestations et sans opposition. Les exemples de victimes à la carrière ruinée par des renseignements douteux sont choquants. Et le fait que ces personnes n'avaient aucun moyen de con-

WL

(suite page 2)

Recherche nouvelle conception, désespérément

(*jd*) Le Conseil national est resté ferme: à l'exception des 60 millions déjà rabattus par sa commission, il a refusé toutes les propositions de réduction du budget militaire. Dommage, car l'occasion était bonne pour le parlement de faire savoir qu'il avait compris la nécessité d'un changement de cap dans la politique de défense. Certes le débat budgétaire n'est pas le lieu où chambouler la conception militaire en vigueur. Mais quelques coupures auraient pu être opérées qui, sans remettre en cause cette conception, auraient eu valeur de signe, non seulement à l'égard des partisans d'une Suisse sans armée mais aussi pour les adversaires de l'initiative conscients de la nécessité des réformes. Il faut dire que la majorité bourgeoise a eu beau jeu de justifier son immobilisme face à la proposition socialiste de réduire massivement le budget militaire: une proposition bâclée, sans contenu, qui fleurait trop visiblement la récupération facile du malaise exprimé par une partie importante du corps électoral le 26 novembre dernier.

Plusieurs parlementaires bourgeois ont reconnu le besoin de repenser la politique de défense. Nous prenons bonne note et attendons maintenant la preuve par l'acte. Car les occasions de tester cette volonté de renouveau ne manqueront pas. En priorité, le renvoi au Conseil fédéral du projet de statut des objecteurs de conscience pour une solution adéquate (DP 975). Puis, l'an prochain, le gel des dépenses prévues pour le renouvellement de l'aviation. Et simultanément l'accélération des travaux préparatoires et l'ouverture d'un débat sur la conception future de la défense militaire: voilà quatre ans que le DMF concocte cette nouvelle conception dans le plus grand secret. Il s'agit maintenant de mettre les cartes sur la table et de susciter la discussion politique; le choix de nouveaux uniformes, la dispute sur les qualités et défauts du nouvel appareil de radio et les références répétées au rôle de l'armée au cours du dernier conflit mondial ne peuvent en tenir lieu.